



Ecole de Musique reconnue par la FEM
(Fondation pour l'Enseignement de la Musique)

TARIFS 2019-2020

Prix par semestre (en CHF) / 36 semaines d'enseignement/année scolaire

Cours individuels

Elèves subventionnés domiciliés dans le canton de Vaud - Elèves de moins de 20 ans et apprentis / étudiants jusqu'à 25 ans. La Fanfare Municipale d'Etoy, soutient financièrement les élèves jusqu'à 16 ans. Au-delà de 16 ans, les élèves membre de la société bénéficient également de ce soutien.

	Tarifs	Soutien Fanfare	Coût effectif
Cours de 30 minutes	620.--	- 150.--	470.--
Cours de 40 minutes	720.--	- 150.--	570.--
Cours de 50 minutes	820.--	- 150.--	670.--
Cours de 60 minutes	920.--	- 150.--	770.--

Réduction famille : 10% pour le 2^{ème} enfant, 20% pour le 3^{ème} enfant
(cours individuel uniquement)

Cours collectifs

Eveil à la musique (45')	270.--
Initiation musicale Willems (45')	270.--
Solfège 1 ^{er} cycle (45') / 2 ^{ème} cycle (60')	270.--
Ensemble de tambours	130.--
Ensemble des jeunes	compris dans le cours instrumental
Ensemble de percussion	compris dans le cours instrumental

Finance unique d'inscription : fr. 30.--

Le tarif minimum est fixé par la FEM

Des aides individuelles peuvent être obtenues auprès de la commune

Le soutien de la fanfare municipale permet d'offrir un tarif préférentiel.

La fanfare offre les cours de solfège durant les 4 premières années aux élèves jouant un instrument de cuivre ou de percussion en son sein.

Les tarifs pour les élèves domiciliés hors du canton de Vaud (et donc non subventionné par l'état de Vaud) sont disponibles sur demande.